



La tablette de juillet 2024



N OUVELLE BAISSÉ DES RECRUTES PAR CONCOURS DANS LA FPE !



5 900 postes ouverts aux différents concours et voies de recrutement de la fonction publique d'État n'ont pas été pourvus en 2022. Cette tendance, qui existe depuis une dizaine d'années, s'est accentuée.

Pour l'UNSA Fonction Publique, le déficit d'attractivité en est la cause principale. En 2022, 40 300 postes ont été ouverts aux différentes voies de recrutement de la fonction publique de l'État (FPE). C'est une légère augmentation par rapport à 2021 (+1,7 %). Il faut renforcer l'attractivité de la fonction publique à l'heure de la baisse du chômage et de la mise en concurrence avec le secteur privé, notamment en termes de salaire, pour faciliter les recrutements.

L'UNSA Fonction Publique demande, sans relâche, une hausse des rémunérations, en particulier lors du recrutement, mais aussi tout au long de la carrière.

V IOLENCES SEXUELLES ET SEXISTES : A BANNIR DU MINARM !

Les violences sexuelles et sexistes au sein de notre ministère ont récemment été sous le feu des médias. Les directives ministérielles prônent une tolérance zéro en la matière. L'UNSA-Défense participe localement, au travers de ses représentants, à la remontée d'informations auprès de la chaîne hiérarchique et encourage des agents à saisir la cellule Thémis dédiée à des comportements qui n'ont pas leur place au sein de notre institution. Cela suffit-il ?

A l'UNSA-Défense, nous pensons que non et qu'il faut aller plus loin en impliquant tous les acteurs qui peuvent permettre d'améliorer la prise en charge des victimes ainsi que la libération de la parole sans crainte de conséquences professionnelles pour celles-ci.

Toute l'équipe UNSA-Défense vous souhaite de bonnes vacances estivales !

P RIME JO/JOP PARIS 2024 : PUBLICATION DES MONTANTS !

Le gouvernement a publié la majoration de « prime exceptionnelle JO/JOP » pour certains personnels des ministères de la défense et de l'écologie. Cette prime exceptionnelle sera versée sous la forme d'une majoration de 1 500€ du CIA 2024 (complément indemnitaire annuel) sans que la totalité du CIA ne puisse dépasser 3 900€. Pour les ouvriers de l'Etat, sous la forme d'une majoration de 1 500€ de la prime de technicité, sans que la totalité de la prime de rendement ne puisse dépasser 2 700€.

Ces publications font suite aux revendications de l'UNSA Fonction Publique, dès décembre 2023, exigeant un dialogue social dans chaque périmètre ministériel.

En savoir plus :

- [Décret 2024-581](#)
- [Arrêté du 21 juin 2024](#)

